

La Charte du Liptako-Gourma : quelles analyses sociologiques du format politique ou sociale de l'institution

Wendgoudi Appolinaire BEYI,
Université de Ouahigouya,
Laboratoire du CEDRES, équipe ERGEO
Laboratoire LARED, équipe CERLLSH/AMPO
beyiwend@gmail.com

Résumé

La Charte du Liptako-Gourma signée le 16 septembre 2023 à Bamako institue l'alliance des Etats du Sahel et elle nous invite à un état des lieux des territoires intégrés mais surtout à des paradigmes de son contexte historique d'adversité avec la CEDEAO, géographique incluant les territoires des trois frontières, sociopolitique et culturelle avec la diversité ou les convergences ethniques. Les fondements ethniques, culturels ou les origines des complexités des systèmes sociaux constitutifs de cet espace d'alliance constituent un motif d'évaluation sociologique des modalités de sa survie dans le sens d'une communauté d'action commune.

En se référant à la sociologie de Talcott Parson sur les systèmes sociaux, il apparaît complexe de définir un mécanisme de contrôle culturel efficace, capable de générer des espaces d'expression culturelle.

De sa conception à ses différents environnements nourris de conflits et de crises, la Charte du Liptako-Gourma apparaît comme une institution politique, en attente d'autres formes alternatives de gouvernance de ces territoires complexifiés par l'histoire, la géographie et des mouvements.

Mots clés : contrôle culturel/contingences/institution/action sociale/africain

Abstract

The Liptako-Gourma Charter signed on September 16, 2023 in Bamako establishes the alliance of Sahel States and invites us to take stock of the integrated territories but above all to paradigms of its historical context of adversity with ECOWAS, geographical including the territories of the three borders, sociopolitical and cultural with ethnic diversity or convergences. The ethnic, cultural foundations or the origins of the complexities of the social systems constituting this space of alliance constitute a reason for sociological evaluation of the modalities of its survival in the sense of a community of common action.

Referring to Talcott Parson's sociology of social systems, it seems complex to define an effective cultural control mechanism, capable of generating spaces for cultural expression in the sense of the term.

From its conception to its various environments fuelled by conflict and crises, the Liptako-Gourma Charter appears to be a political institution, awaiting other alternative forms of governance for these territories complexified by history, geography and movements.

Key words: cultural control/contingencies/institution/social action/African

Introduction

Le Burkina Faso, la république du Mali et la république du Niger vivent un conflit ouvert et violent dans cette dernière décennie. En considérant l'échec des gouvernances politiques face à la crise sécuritaire et la remise en question de la paix des peuples dans ces Etats, les régimes militaires ont pris leurs responsabilités pour résoudre à la fois les crises de confiance internes aux Etats et externes au niveau de la coopération internationale.

Après les tentatives de collaboration pour endiguer les flux migratoires de l'adversité, les nouveaux leaders politico-stratégiques font bouger les lignes de la coopération vers une forme d'intégration. Mais, cette démarche n'a pas pris en compte une analyse de la situation sociopolitique, ethnologique, économique et géostratégique des acteurs et des populations dans les espaces de convergence et de divergence de ces trois pays. Ce qui nous amène à une analyse sociologique sur des problématiques précises et émergentes à partir de la Charte comme forme d'institutionnalisation, et une analyse des peuples dans l'histoire des liens comme des acteurs dynamiques dans un système social ou système global d'une institution. La Charte du Liptako-Gourma est-elle une institution politique et/ou sociale ? Quels sont les fondements des flux des énergies politiques, socioculturelles et économiques favorables à l'institutionnalisation de la Charte dans les trois pays ? La réflexion, analyse les fondements d'une forme d'institution ou de confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) entre logiques politiques et logiques sociétales sous un angle sociologique des flux.

L'objectif c'est donc d'apporter une conscience sociologique des phénomènes en profondeurs d'une institution dans le contrôle culturel avec l'ambition de cette forme d'intégration, entre les fonds historiques des divergences et les fonds sociopolitiques des convergences des trois Etats. C'est ainsi tenter d'anticiper sur les problématiques émergentes du « lien social » dans le sens parsonien.

Sur la base d'un corpus historique sur les deux mémoires en défense du Mali et du Burkina Faso avec les multiples crises frontalières, les fondements des liens sociologiques se dégagent et permettent une lecture de l'Alliance avec le contrôle culturel de Parsons.

De prime abord, la perspective de lecture des risques d'inscription du nationalisme des acteurs gouvernants et de l'ancrage démocratique des gouvernés peuvent situer la nature de l'intégration. Ensuite, la lecture parsonienne sur la structuro-fonctionnalisme permet d'analyser

la forme d'organisation possible sur les fondements et sur les perspectives fonctionnelles envisagées.

Enfin, l'analyse prend en compte le modèle du darwinisme social susceptible de donner une cartographie des jeux des interactions et de régulation de l'espace de ces zones en termes d'influences et de conflits. Le débat institutionnaliste (comme des appareils cognitifs supra-individuels par exemple) apparaît nécessaire pour conclure sur les marges existantes pour l'intériorisation des acteurs dans les nouveaux espaces et les comportements des acteurs avec des flux d'énergie spécifiques.

1. De la lecture d'un corpus pour un état des lieux des problématiques des territoires

Pour comprendre les problématiques émergentes de la charte du Liptako-Gourma, il faut fondamentalement construire un corpus dans les deux mémoires de défenses du Burkina, du Mali, qui évoquent des problématiques communes aux trois territoires de la charte du Liptako-Gourma.

1.1.Des territoires, des fondements ethniques, culturels ou l'origine de la complexité des systèmes sociaux

Dans une lecture centrée sur la question des frontières d'hier de l'espace sans frontières projeté par la charte, il est intéressant de noter qu'il existe un litige provenant de revendications maliennes : « environ 489 kilomètres situés à l'est et concernant, du côté burkinabé, les provinces de l'Oudalan et du Soum, et, du côté malien, les cercles de Douentza et d'Ansongo » (Mémoire du Burkina, 1985, p.24).

Les problématiques de fond ethnique sur l'espace revendiqué, c'est naturellement le fait que les limites géographiques de la décolonisation n'ont pas pris en compte l'étendue des groupes ethniques dans leurs limites d'implantation et cela est « tout particulièrement vrai si l'on prend en considération l'évolution des cercles voltaïques de Ouahigouya et de Dori ». (Mémoire du Burkina Faso, 1985, p.24)

Les territoires ont connu des délimitations problématiques avec les processus de colonisation et de décolonisation, qui se révélaient mal articulés par la suite, surtout sur les hauteurs de N'Gouma, un « point triple où se rejoignent les frontières du Mali, de la Haute-Volta et du Niger » (Mémoire du Mali, 1985, p.13)

Pour comprendre la problématique des espaces symboliques, des territoires administratifs et la complexité identitaire, il faut se référer aux flux de migration de l'implantation après les fuites

sur fond de dissensions entre chefferie et sujets, entre groupe ethnique dominant et groupe ethnique assujéti, inscrits dans les cultures en marge de l'existence du fait administratif dans la construction du citoyen. Cet aspect territorialité se confond aussi à un aspect identitaire sahélien. Bouget, l'affirme en ces termes :

« Physiquement semblable aux régions où ils avaient l'habitude de vivre, peu peuplé et se prêtant à la vie pastorale, l'Oudalan a été le lieu de refuge choisi par des fractions de Touaregs, Imrads et Bellas obligés de quitter à la suite des conflits à l'issue malheureuse, les régions où ils étaient installés. » (Mémoire du Mali, 1985, p.20)

Les frontières des trois pays, le Burkina Faso, le Mali et le Niger connaissent une fluidité révélée par des crises historiques mais beaucoup plus, par les marques plurielles d'appartenance explicite. Comme la société moaga (Mossi), la société touarègue était « fortement hiérarchisée, divisée en tribus nobles, tribus maraboutiques, vassaux et affranchis. » (Mémoire du Mali, 1985, p.20). Il reste qu'avec les découpages des limites des territoires actuellement, les fractions nobles et les autres fractions se retrouvent dispersées dans les territoires Burkinabè revendiqués par le Mali. On peut retenir aussi la singularité des nobles à ce niveau :

« les seules fractions nobles ou imajjeghen qui comptent encore sont dans le Gourma septentrional, les Irréguénatan dont quelques représentants se rencontrent au Sud du Béli et les Tenguéréguédèch qui ont la haute main sur la confédération des Logomaten au Nord de Téra, et dans le Centre les Oudalans et Kel-Zingui aujourd'hui fondus les uns dans les autres (nord du cercle de Dori). Il y a une tribu d'Ineslemen (maraboutique), celle des Kel-es-Souk d'Ansongo, dont l'influence se marque dans la région des mares d'InTangoum et de Kabia.» (Mémoire du Mali, 1985, p.20-21).

La multi culturalité, la complexité identitaire ou ethnique tout au long des frontières des trois pays est marquée par une question historique peul. Véritable nomade, les peuls côtoient plusieurs autres groupes ethniques et cette marque de croisement sans acculturation profonde est toujours pressante tout au long des frontières des trois pays.

« Dans le secteur même du Béli, les groupements nomades que l'on rencontre sont tous ou touaregs ou Peuls gaobé. Plus au nord-ouest, vers la mare de Soum et le massif de Hombori, on trouve aussi des Peuls Djelgôbé et Foulankriabé » (Mémoire du Mali, 1985, p.21-22).

Les tentatives de résolution du corps territorial (symbolique) multiculturel sont vaines entre les crises ouvertes, des incursions et des violations de l'intégrité des uns et des autres dans la promiscuité des communautés. Il apparaît une sorte de réserve dans chaque communauté d'appartenance avec la culture du passé racontée, représentée et vécue par chaque génération. Le marquage net de ces frontières perçu et vécu avec les conflits ouverts surtout entre le Burkina Faso et le Mali a manifestement été l'existence d'un bloc sur lequel l'administration a tenté de reposer la stabilité par le contrôle culturel dans le sens parsonien du terme. Pour soutenir cette perspective des choses, nous pouvons faire recours à l'expression qui dit :

« qu'à côté d'un bloc central mossi relativement homogène, ayant pu maintenir ses coutumes et ses traditions à travers plusieurs siècles et conservant encore de nos jours un commandement fortement hiérarchisé, nous nous trouvons en présence de races autochtones telles que Gourmantché, Bobo, Samo, Lobi, pour ne citer que les principales, dont l'organisation beaucoup plus primitive n'avait pas dépassé les groupements de villages ou même en était resté au village » (Mémoire du Burkina Faso, 1985, p.27)

Dans la consolidation des positions coloniales, le 5 septembre 1932, le Burkina Faso (ex Haute Volta) est réparti selon des prérogatives certes répondant à la question des sensibilités naturelles d'homogénéisation des communautés dans leurs territoires, mais sans résoudre conséquemment la question parce qu'à l'intérieur même de ces territoires, les territoires « symboliques » de chacune des communautés avaient une raison d'être et d'ancrage entre les frontières physiques et administratives.

« Ainsi fut fait par un décret du 5 septembre 1932 aux termes duquel : les cercles de Fada et Dori (le canton d'Aribinda excepté), sont rattachés à la colonie du Niger. Le cercle de Ouahigouya, le canton d'Aribinda du cercle de Dori et la partie du cercle de Dédougou située sur la rive gauche de la Volta Noire sont rattachés à la colonie du Soudan français ; les cercles de Tenkodogo, Kaya, Ouagadougou, Koudougou, Batié, Bobo-Dioulasso et la partie du cercle de Dédougou située sur la rive droite de la Volta Noire, sont rattachés à la colonie de la Côte d'Ivoire...Par la suite, tous les documents coloniaux mentionnent Ouahigouya en tant que poste rattaché à la résidence de Macina. Rattaché au premier territoire militaire en 1901, le poste est érigé en cercle (de Yatenga ou de Ouahigouya) en 1903 et fait partie de la colonie de la Sénégalie et du Niger (Mémoire du Burkina Faso, 1985, p.28-30).

En réalité, les races n'ont plus leurs sens d'unité, d'appartenance, de considération identitaire mais une fonction de survie dans l'absence d'une force administrative plus mobilisatrice et unificatrice.

1.2. Des actualités à la charte et ses acteurs

C'est dans une extrême violence dans la région du Sahel (agressions terroristes de groupes armés affiliés à Al-Qaïda ou à l'Etat islamique à l'Ouest, et à Boko Haram au Sud-Est) qu'apparaît l'AES.

Dans cette alliance, on peut mener une réflexion sur le nationalisme des acteurs sur les conséquences prédictives de leurs jeux dans le système global. Dans la succession au pouvoir, après les coups, les nouvelles autorités (les juntes au pouvoir) se sont dotés des fondamentaux de leurs mobilisations sociales. Les fronts entre les adversaires politiques des nouvelles autorités et la génération de jeunes libres d'appartenance politique mais fondamentalement inscrits dans une perspective idéologique ou de revanche politique apparaissent comme des instruments clés pour stabiliser les acquis des nouveaux régimes. Comme un système de contrôle sociopolitiques, ces jeunes se sont mobilisés à la fois pour imposer les contraintes des

lignes politiques et idéologiques, et aussi pour garantir la survie de leur perspective idéologique. Les fronts avec l'occident et les organismes sous régionaux et africains ont vite fait de se cristalliser avec les choix d'enracinements dans la ligne de défense internationale autour des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Sud Afrique). Aux changements de régimes, se succèdent des projets de changements de constitution. Et plus explicite des nouvelles orientations, au Mali, des alliances contractuelles avec le groupe russe Wagner se substituent aux coalitions internationales jugées trop occidentales dans les intérêts.

Des fronts naturels demeurent à l'intérieur de ces états : au Mali, les fronts internes sont essentiellement les partis politiques, la société civile, les chefs religieux et les chefs des ex-rébellions de l'AZAWAD contre le rapprochement de bras politique (le parti URD) ; au Burkina, les fronts internes sont essentiellement les partis politiques, la société civile, et l'attentisme des chefs religieux et du parti CDP qui demeure dubitatif, contre une frange jeune autour d'une association ou des mouvements de défense de la patrie ; au Niger, les fronts restent aussi les partis politiques de l'ancien régime déchu.

L'histoire nous renseigne cependant dans la littérature des faits que le nationalisme viole les principes transcendantalistes de l'Etat en doublant les réalités des frustrations qui conduisent aux révoltes et non à la construction d'une citoyenneté. La complexité des divers territoires des communautés ci-dessus évoquées apparaît dans sa dimension synchronique de la hiérarchie des groupes ethniques et diachroniques de l'ordre d'occupation des territoires consécutive à l'histoire des mouvements de la population entre les différentes frontières. Il existe donc, des perceptions et des représentations des territoires entre appropriations définitives et quêtes d'identifications stratégiques pour échapper à ce qui a fait l'objet de fuite de l'autre côté des frontières. Et comme le souligne un sociologue dans le cas express de la configuration de la société américaine, on pourra faire l'emphase en disant que « la structure sociale devenue structure mentale tend à organiser la perception du monde social » (Bourdieu, 1975, p.19). Au niveau des zones frontalières, dans l'existence des cercles historiquement construits sur la base de sensibilité d'appartenance et l'ancrage des communautés dans ces cercles coloniaux, le sentiment d'appartenance demeure sans doute renforcé par l'absence d'une force administrative qui peine à s'inscrire dans ces territoires pour créer l'appartenance à une même Nation, à un état moins postcolonial au Mali, au Burkina et au Niger aux lisières de ces anciens cercles coloniaux. Ce qui nous amène à constater que « la structure sociale qui, à travers les structures mentales qu'elle produit, fonctionne en tant que principe générateur d'idéologie » (Bourdieu,

p.20). Et cette idéologie, loin de construire un nationalisme, capable d'édifier la citoyenneté, se manifeste comme un moment de résolution contre une frustration (issue de la précarité) à la fois contre l'administration (confondue à l'état post colonial) et contre tout ordre d'autorité symbolique (ethnique ou communautaire). Ce qui anime aussi les frustrations à l'intérieur même des communautés dans leur rapport ou liens sociologiques, historiquement construits. Ce nationalisme spontané apparaît comme une expression politique manifestement sur des conditions sociologiques précaires et d'une perspective d'intégration précaires des structures sociales.

On peut porter une analyse sur le nationalisme des leaders émergents dans ce contexte après un bref rappel des slogans ailleurs. « Le nationalisme, c'est la guerre » est une expression du président Emmanuel Macron lors d'un meeting à Strasbourg contre le projet du Nationaliste Marine Le Pen. Ce même slogan avait été prononcé par François Mitterrand le 17 janvier 1995 en notifiant les conséquences du nationalisme (avec une forme expansionniste) avec les deux guerres mondiales. La montée du nationalisme des leaders orientés beaucoup plus sur les problèmes internes des trois Etats sur la question d'insécurité et d'intégration que sur le respect des normes d'intégration des institutions sous régionales, africaines ou internationales apparaît comme une redondance similaire à des créations de fronts externes pour résoudre les problèmes des fronts internes.

Si nous considérons le nationalisme comme une idéologie politique prônant la souveraineté de l'Etat-Nation, nous pouvons noter sans réserves que l'élan dans les trois cas de prise de pouvoir d'Etat va dans le sens d'accomplir cette option politique pour vaincre les faits de la guerre ou du terrorisme.

Si nous faisons une analyse sur l'unité « de la communauté nationale » sur la fonction d'une ethnie, d'une langue, d'une religion sur la construction de l'unité nationale, il apparaît que les lignes demeurent toujours floues. Certains critères subjectifs comme le sentiment national et les héros nationaux ou le partage d'un destin commun semblent prendre le dessus. Ces critères subjectifs ont souvent créé un sentiment marginal avec les discours, un partage symbolique de héros qui ne fait pas l'unanimité. Seul, le destin commun dans les limites des territoires des trois pays apparaît crédible et mobilisateurs des intérêts partagés. Ce sentiment, est beaucoup plus un effet de conjoncture qu'une conscience commune à se définir dans une communauté à la limite de la charte. En s'opposant à l'ordre dite impérialiste, les leaders nationaux des trois pays se focalisent sur les intérêts communs à défendre un territoire commun menacé, mais n'ont

pas encore les indicateurs objectifs du sentiment de destin commun de ces peuples ayant des flux de liens d'histoires diversifiées dans la sous-région, moins structurant dans le sens de l'intégration de la charte. Dans ces circonstances, ne peut-on pas parler des illusions nationalistes des leaders et l'existence de ces ambitions de leaders communautaires de reconstruire un univers administratif conforme à leur univers d'autorité ou de légitimité ethnique ou communautaire.

Le débat sur le nationalisme ouvre par ailleurs, l'autre débat sur une forme de patriotisme déclaré. Il est de noter, que ce qui demeure commun aux déclarations des juntes aux pouvoirs, c'est justement ce qui est affirmé avec sensiblement les mêmes mots au Niger avec le général Abdourahamane Tiani : « mettre fin à la gestion par le régime déchu de la question sécuritaire, une gestion qui, objectivement, a montré ses limites et ne laissait entrevoir aucune solution de sortie de crise à moyen ou long terme » (allocution télévisée, 2août 2023). Cependant, avec la suite, entre compassion et communions des épreuves, les liens sociologiques du pouvoir semblent apporter une des nouvelles missions humanitaires ou sociales. Le sentiment patriotique des nouvelles autorités affiche aussi l'appartenance à un territoire et une patrie qu'il faut défendre avec les instruments endogènes tels que les autorités traditionnelles.

Cependant, nous avons affaire à des élites qui décident dans l'urgence dans les situations de crises sans discuter profondément avec les autres en termes de mobilisation, et ces choix se courtisent dans les sphères sociales des cercles mondains, du think tanks et finalement, des aires géographiques de diffusion des informations à peine sorties des ondes, des formations gouvernementales, des hiérarchies militaires et des universitaires nationaux et internationaux. Cela, en déphasage avec une population désemparée, dans l'espoir de comprendre ce qui arrive et des issues sécuritaires favorables à l'expression plurielle.

Dans son fond historique, le patriotisme apparaît comme « une fonction de maintien de la cohésion du groupe national au service de l'Etat ». Ce modèle de création de lien avec un format militariste se présente comme le modèle d'option partagé par les trois Etats au regard du leadership international de référence en l'occurrence le modèle russe ou turc.

Pourtant, le modèle Canadien promu en format « constitutionnel » offre un modèle d'attachement lié par une adhésion aux valeurs démocratiques et aux droits de l'homme susceptible de répondre à la préoccupation de l'heure marquée par des violences communautaires ou sur les communautés. Ce format de construction de lien semble le mieux

adapté pour reconstruire des perspectives de lien citoyen fortement remis en cause par l’histoire de construction des identités, le vécu au quotidien de ces identités avec les territoires complexes et l’absence de la force administrative constitutive de la légitimité des liens d’appartenance à l’état. Dans des contextes de crise politique, économique et identitaire, l’articulation des symboles des Etats paraît d’une urgence, encore plus avec la violence ouverte.

2. Du champ d’action des états ou des acteurs étatiques

Dans notre analyse, il ressort que le cas du Canada révélé par T. Raney (cité Françoise Daucé et al, 2013, p.15) qui envisage le patriotisme « comme un phénomène socioculturel » qui se développe parmi les citoyens eux-mêmes soit le format viable que les perspectives du « champ d’action des Etats ou des acteurs étatiques ».

2.1. De la complexité des divers systèmes sociaux dans l’illustration de l’espace des trois frontières

Pour comprendre les divers systèmes sociaux, il faut pénétrer l’histoire des peuples. En répétant une formule consacrée, l’expression « parcours de vie » est utilisée tant pour définir un paradigme scientifique multidisciplinaire qui étudie le déroulement de la vie humaine dans son extension temporelle et dans son cadrage socio-historique (G.H. Elder, 1998 ; R.A. Settersten, 2003). Les parcours de vie et les dynamiques sociales dans les diverses régions du sahel sont d’un ancrage territorial nourri de mobilité et de fondements culturels qui ont facilité une commune structuration de la complexité dans la zone dite des trois frontières et au-delà, dans ses vestiges historiques, une conscience commune de sahélien partagé. C’est donc à l’image de cette zone qu’on peut comprendre la complexité de la charte de l’intégration Liptako-Gourma.

Cependant, ce sentiment rationnel de la conscience de sahélien partagé fait l’épreuve des ruptures historiques, temporelles et de spatialités construites par les pouvoirs locaux et « les perceptions institutionnelles des frontières » dans le sens du terme (L. Merla, 2016).

Dans ces rôles, chaque acteur discerne « des ruses, des tactiques »¹ M. De Certeau, (1990, p.46, t.1) pour survivre dans chaque génération et dans chaque appartenance symbolique en défendant les premières lignes d’identité vers d’autres formes d’inscriptions dans d’autres lignes identitaires par nécessité.

¹ De Certeau parle des ruses et des tactiques pour qualifier les pratiques de créativité au quotidien des acteurs dans les systèmes de production institutionnels à travers les collections de minuscules opportunités éphémères pour avoir des possibilités de profit

Si les institutions traditionnelles sont enrichies dans la fixité de l'identité, les institutions modernes doivent pourtant nouer et dénouer les identités dans une constante mobilité des appartenances afin de réunir le sentiment d'appartenance à une même identité. Cependant, la dynamique actuelle dans ces pays, pointe du doigt « des formes de circulations minoritaires, bâtardes » (E. C. Hughes, 1997) toute personne qui traverse les lignes identitaires. C'est là, une complexité identitaire fixe dans le refus d'une complexité identitaire évolutive vers la modernité pouvant assurer le contrôle culturel vers la formulation d'une identité commune : la citoyenneté nationale burkinabè, malienne, nigérienne, de la citoyenneté institutionnelle de la charte du Liptako-Gourma par exemple, et plus, dans l'espérance d'une citoyenneté africaine, etc.

Par exemple, dans les trois espaces de la région historique des trois frontières, les relations entre Bellah, peulh et Toureg peuvent se construire dans une perspective de commune identité sahélienne mais dans le fond, les relations entre ces groupes ethniques demeurent distantes au plan symbolique (patterns) et politiques (gouvernances). Les liens construits dans les hameaux de part et d'autre des frontières des trois pays entre « ancrage » et « ennui » dans le sens du terme (D. Lapeyronnie, 2022) sont très courants. Les hameaux sont demeurés une exclusivité identitaire partout dans ces lignes de frontières entre ces pays et pose le problème de l'intégration dans l'esprit de l'alliance. Par ailleurs, plus large, l'intégration aussi des grands groupes nationaux demeure complexe au regard des activités d'élevage incompatibles avec les activités de l'agriculture dans les pratiques au quotidien. Des communautés de langue (dioula, fulfulde, etc.) peuvent construire des perspectives d'intégration même si la rupture des infrastructures de transports reliant ces communautés apparaît profondément comme un vide lointain.

L'autre point de complexité importante est la question de la transhumance et des immigrations. Comme le dit S. Moscovici (2001, p.19), « il n'est guère de règle ou de pratique qui ne soit suscitée ou accompagnée d'un ensemble de représentations ». Les représentations des uns et des autres dans cette charte dépendent du dialogue interculturel qui en principe peut se construire comme l'organe de contrôle du processus politique pour garantir la symbolique d'un système social accepté au niveau cognitif et au niveau affectif.

Il existe des flux légitimes rendus légaux mais le risque de contrôles socioculturels extrêmement difficiles, au regard de la taille des frontières, des antécédents entre les contrôles culturels des pouvoirs traditionnels et de l'éclatement des « sujets » entre les frontières des états et l'existence des frontières symboliques des liens.

2.2.D'une analyse du contenu de la charte à la quête de sens avec la théorie de l'action sociale parsonienne

Dans le préambule, on peut déjà noter quelques orientations des fondements de la charte :

Avec un mécanisme de contrôle (culturel) sociologiquement parlant, il est inscrit ceci : « Fidèles aux objectifs et idéaux de l'Autorité de Développement intégré des États du Liptako-Gourma » et « Engagés à renforcer les liens séculaires entre leurs Peuples » ; Mais « Résolus à défendre l'unité nationale et l'intégrité des États respectifs ». Cette formulation rappelle le risque de l'ambivalence du patriotisme dur et du nationalisme pur dans la conduite d'une alliance intégrée au niveau culturel, et profondément, au niveau de la créativité sociale pour renforcer les liens malgré les crises historiques que nous avons relevé plus haut.

Avec un système d'organisation symbolique en crise, menacée, il paraît que « L'objectif visé par la Charte est d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle aux Parties contractantes » (Article 2). Le modèle sociétal semble se reposer sur une réponse à une menace (des régimes), une sorte de survie (de l'alliance), résistance contre une tierce puissance (occidentale) dans le lien communautaire avec la CEDEAO. Elle demeure complexe à l'interne et à l'externe.

La vision d'une société systémique et fonctionnaliste de T. Parson (1951) est remise en cause par une vision idéologique (principe d'orientation politique sur des lignes connues et divisés) et fondamentalement élitiques (un nœud minoritaire dans une vision pour la majorité). Mais l'intégration ici souffre d'une mobilisation sociale profonde. Et les infrastructures et suprastructures sociales se présentent hypothétiques. « L'action n'est pas uniquement instinctive et biologique, mais aussi volontariste, orientée vers des valeurs et des fins » (F. Coline, p.246). Dans un sens ou autre, des processus d'adaptation du système sociale à un nouvel environnement est à envisager pour une forte assise économique. Dans cette perspective, l'intégration de ces trois pays passe par une réadaptation des orientations économiques sur une relecture d'un passé commercial historiquement consolidé. Dans les lignes des pratiques actuelles pourtant, l'économie de trafic qui aligne les transactions commerciales informelles et la transhumance Mali-Burkina-Niger (alimentée par l'idée d'économie pure de Pareto-l'homo oeconomicus)² contre L'économie de marché a un flux vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire,

² « L'économie pure étudie l'homo oeconomicus qui est guidé uniquement par le désir d'obtenir le maximum d'utilité avec un minimum d'effort. L'économie appliquée ajoute à cette qualité principale de l'homo oeconomicus toutes les autres qualités que nous connaissons. » (Pareto, 1984 [1893], p. 386-387, traduit par Busino, 1967, p. 27)

Togo, etc.-constituant de la réalité économique)³. Les infrastructures de transports ne sont pas aussi pertinentes pour déclencher une dynamique inverse attendue par la vision de l'intégration de la charte. L'action économiquement logique ne répond pas encore à la visée politiquement prescrite : il faut des infrastructures pertinentes et des consciences d'échanges d'intérêts mutuels comme suprastructure à l'action économique. Le défis qui semble se poser à l'Alliance, c'est le renversement des flux commerciaux à moyen termes pour tenir la dynamique lancée dans l'esprit de la lettre de la Charte.

La finalité des systèmes sociaux complexes avec des identités multiples à ce niveau pose des risques de fortification des ambitions politiques. Dans ces différents pays, il existe certes l'élan d'intégration africaine qui participe à un mouvement politique émergent, souvent au front anti-impérialiste, mais les fondements de ces mouvements ont apparu dans les contradictions avec les flux politiques existants en internes et même suspendus, en veille ou en latence du fait simplement de la question sécuritaire. Ce que l'on peut appeler « résidus » dans le sens parétien (Pareto) avec des fondements psychologiques serait une contradiction aux logiques d'adaptation économiquement parlant en terme de conscience d'intérêts des populations dans les échanges (avec des actifs du passé précoloniaux-instincts des agrégats-de l'ancien versus instinct de la combinaison-du nouveau) et politiquement parlant en termes de systèmes politiques convergents dans les jeux et enjeux de pouvoir (des systèmes civils aux systèmes communautaires). La question qui peut se poser c'est la résolution des problématiques des pouvoirs à tous les niveaux des systèmes sociaux. Des tendances de regroupements fraternels anciens aux regroupements citoyens présents, les contradictions demeurent des formes de résidus dans le sens parétien.

L'intégration des éléments des systèmes peut-elle trouver socialement un accord avec le fonctionnement général du système envisagé ? Ici, on se demande surtout si on peut basculer dans le sens parsonien des termes, les instincts non normatifs, biologiques, anti-intellectualistes vers les instincts normatifs, volontaristes, orientés vers des valeurs et des fins communes. Le positivisme naturel des populations inscrites dans des systèmes sociaux (les différentes communautés installées sur les territoires burkinabés, malien ou nigériens ou les communautés autochtones des trois pays) qui leur procurent les besoins primaires et anti-intellectualistes dans le sens d'orienter leurs intérêts sur des valeurs et des fins communes envisagées par la charte.

³ Ce que Pareto appelle économique appliquée qui prend en compte les réalités de distorsion de l'économie pure

Ce que l'on peut appeler « les prérequis fonctionnels des systèmes sociaux »⁴ ou régimes vitaux dans leurs territoires de vie ou de parcours de vie construisent une logique de défense pour exister dans ces différentes catégories d'appartenance à l'image des complexités que nous avons présentées sur la zone des trois frontières. Il faut un modèle de système de contrôle culturel.

Le modèle de système de contrôle peut-il perdurer culturellement dans son environnement complexe interne ?

Les vestiges de potentielles industries culturelles en questionnement : le mode habitat sahélien intègre les zones des trois frontières mais a une limite territoriale bien précise, les modes vestimentaires circonscrits sensiblement aux mêmes limites territoriales, les patrimoines culturels comme héritage du passé se constituent entre histoires racontées, le paysage des hameaux et la population en pleine mobilité. Les festivals intègrent aussi une relative perspective culture sahélienne entre danses partagées, les médias longtemps intégrés à leurs environnements internes immédiats et dans le monde ont aussi facilité une culture de réserve ou de retrait à la modernité et la gastronomie est d'un côté homogène et standard dans les zones à sensibilités culturelles (zone des trois frontières, etc.). Les arts plastiques et les arts de vie intègrent aussi une similitude d'objets partagés (souvent vendus aux touristes) dans ces zones culturelles (avec cependant des catégorisations d'usage et d'identité exclusive)

Le problème de la consommation culturelle demeure un handicap à un flux commercial pertinent. Les matières premières de la gastronomie avec ses standards de viande et de lait constituent de vastes outils d'intégration économique en réserve cependant.

Dans ces doubles flux de consommation culturelles et sociopolitiques mêmes au niveau urbain versus au niveau rural, il existe donc d'un côté, un espace de modernité en plein dynamique culturel d'unification dans les grandes villes et des espaces de vestiges défendus avec fierté dans les zones rurales. Ces vestiges ou ces doubles flux de consommation culturelles peinent à satisfaire et à concilier les contrastes du mode de vie entre villes et campagnes.

Le modèle de contrôle culturel commun était en réalité le concept de modernité dans la perspective administrative, récusé par le nationalisme, le patriotisme et la volonté de

⁴ Avec la perspective Parsonienne (*The Structure of Social Action*, 1937), un système social survit avec des prérequis fonctionnels qui sont : l'adaptation à l'environnement physique, la capacité de réaliser ses objectifs à partir de l'organisation adéquate de ses ressources, l'intégration reposant sur des formes efficaces de coordination interne et de traitement des différences, la latence ou capacité de maintenance des éléments structurels (stabilité du système)

réactualiser les institutions traditionnelles dans un rôle plus politique que social. Cela aussi constitue le risque de mettre les complexités identitaires dans leurs rôles de conflits fonctionnels dans les zones de transhumance ou d'asiles historiquement constituées. De même, les liens conflictuels avec les « chefs » d'une part et les « sujets » d'autre part seront certainement d'autres nœuds de tension à gérer dans une société fondamentalement policée.

Dans un contexte d'émergence des institutions traditionnelles, la survie conduit à plusieurs niveaux une appropriation d'une forme de « darwinisme sociale » pour l'ancrage et l'enracinement des flux des processus d'intégration.

Finalement, une charte instituée ou pensée ? Dans les pratiques, ce que nous avons apporté comme éclairage dans les fondations et les fondements de l'intégration dans la perspective parsonienne peut être fait dans la perspective d'autres entités sous régionales ou africaines en crise ou en conflit de systèmes sociaux multiples et des problématiques de lien avec les territoires. Nous retenons qu'avec l'allégeance des symboles, les intérêts collectifs défendus et certainement les traits culturels dans lesquels ils se reconnaissent, on peut envisager un nationalisme idéologique avec une charte pensée.

Références bibliographiques

1. BOURDIEU Pierre, 1975, « Structures sociales et structures de perception du monde social ». In : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Le Seuil, Vol. 1, n°2, Le titre et le poste, pp.18-20
2. BUSINO Giovanni, 1967, *Introduction à l'histoire de la sociologie de Pareto*, Genève, Droz.
3. COLINE Ferrant, 2019, « De l'action sociale au système social », Vol.57, n°1, *Revue européenne des sciences sociales*, p. 237-254 DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.5312>
4. Cour Internationale de la Justice, 1985, *Mémoire du Burkina*, La Haye
5. Cour Internationale de la Justice, 1985, *Mémoire du Mali*, La Haye
6. DAUCE Françoise et al, 2013, « Les diversités du patriotisme contemporain » In : *Critique internationale*, Paris, Éditions Presses de Sciences Po, n° 58, pp.9-17 DOI 10.3917/cii.058.0009
7. DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard

8. ELDER H. Glen, 1998, « The life course and human development » , in Lerner R.M. (Éd.), Handbook of child psychology. Volume 1 : Theoretical models of human development, New York, Wiley & Sons, pp.939-991.
9. HUGHES C. Everett, 1997, *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS
10. LAPEYRONNIE Didier, 2022, *Ennui. L'ombre de la modernité*, Paris, Rue de Seine Editions
11. MERLA Laura et DEGAVRE Florence, 2016, « Le concept de défamiliarisation à l'épreuve du care transnational. L'exclusion des travailleuses migrantes domestiques des politiques de care », In Informations sociales, Paris, Éditions Caisse nationale d'allocations familiales Vol 3, n° 194, p.50-60, DOI 10.3917/inso.194.0050
12. MERLA Laura, 2016, « Familles transnationales, familles solidaires ». In Informations sociales, Paris, Éditions Caisse nationale d'allocations familiales Vol 3, n°194, pp.62-70. <https://doi.org/10.3917/inso.194.0062>
13. MOSCOVICI Serge, 2001, *Pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie ?* Psychologie société.
14. PARSONS Talcott, 1951, *The Social System*, New York, Free Press
15. PARSONS Talcott, 1937, *The Structure of Social Action*, New York, Free Press, 1949.
16. SETTERSTEN A. Richard, 2003, « Rethinking social policy: Lessons of a life-course perspective », In R. A. Settersten, Jr. (Ed.), *Invitation to the life course : Toward new understandings of later life*, pp.191-222, Amityville, New York, Baywood
17. SPUTNIK Afrique, 2023, Alliance des Etats du Sahel : Assimi Goïta nomme les trois axes de développement principaux, <https://fr.sputniknews.africa>
18. SPUTNIK Afrique, 2023, Ouagadougou, Bamako et Niamey pensent à lancer une compagnie aérienne, <https://fr.sputniknews.africa>